

Composition du jury

Les juges doivent être diplômés (session 2022) ou recyclés (session 2021) et en possession de leur livret

DIMANCHE 08/01/2023

Matin

Horaires	Début de la réunion des juges	8h30
	Jugement	9h30 - 12h00

Catégories	INDIVIDUEL : Fédérale A			
------------	-------------------------	--	--	--

	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
Juges Clubs - N1 Minimum	Urkirolak	Elgar Gym	Urkirolak	Elgar Gym
Juges Clubs - N1 Minimum	Hegal - Egin	ALB Billère	Hegal - Egin	Biarritz
Juges Clubs - N1 Minimum		UG Pau	UG Pau	ALB Billère

Après -midi

Horaires	Début de la réunion des juges	12h
	Jugement	13h - 18h

Catégories	EQUIPES : Performance 9 ans / Performance régionale / Nationale			
------------	---	--	--	--

	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
Juges Expert	Margot Cazet	Katixa Podeva	Celine Minginette	Camille Mangelous
Juges Clubs - N2 Minimum	Elgar Gym	UG Pau	Urkirolak	Hegal - Egin
Juges Clubs - N2 Minimum		Biarritz		ALB Billère

INFORMATIONS

Club Organisateur	
Amicale Laique de Billère Gymnase Roger Tétin - Avenue de la Résistance, 64140 Billère	
Les juges	
Responsable des juges	TRESCASES Sandra - 07 86 14 21 55 trescasesandra@gmail.com
Absence de juge (total ou partielle)	150 €
Tenue Non - Conforme	Amende + Le juge ne juge pas
Les forfaits	
Forfait déclaré avant la date de forclusion	Pas de frais d'engagements à régler
Forfait hors délai (Les 10 jours avant la compétition)	Frais d'engagements dus, Pas d'amende si un justificatif est fourni
Forfait non déclaré	
Forfait déclaré après la date de forclusion et sans justificatif	Engagement dû + Amende (Equipe : 200€ - Individuel 30€)
Date de forclusion	
Changement de composition d'équipe	Jeu 29 Décembre 2022
Forfait	jusqu'au Jeu 29 Décembre 2022
Demande de repêchage + envoi de justificatif	Mardi 10 Janvier 2023 23h59

